

ACTUALITÉ

Le Rapport général sur la pauvreté en relecture après dix ans à Namur

[Aller au sommaire du n° 188](#)
 31/05/2005
  CDE

Le ministre de l'Intégration sociale, Christian Dupont (PS), avait marqué son intention de revenir, dix ans après sa publication, sur le Rapport général sur la pauvreté¹. Méthode choisie: une série de onze rencontres provinciales pour couvrir la Belgique, sous la houlette de la Fondation Roi Baudouin, à l'organisation, et du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale², qui a rédigé les notes de discussions à la base des travaux. Conviés ? « Quiconque est, par les problèmes liés à la pauvreté et l'exclusion sociale - à titre professionnel ou bénévole -, concerné. » Ce jeudi 26 mai, le dispositif s'est posé à Namur.

Selon un même modèle

Indifféremment dans chaque province, l'essentiel des rencontres consiste en la tenue de huit «ateliers» ventilés de la sorte: action sociale, culture, enseignement, famille, justice, logement, santé et travail. Vaste programme pour deux heures de discussions, avec l'engagement stipulé d'entrée de dégager une priorité par atelier. Le tout, une fois resynthétisé, fera l'objet d'une présentation le 16 juin à Bruxelles.

Avec des absents

Côté namurois, les organisateurs n'ont pas vu débarquer la foule au palais provincial empreint du faste d'antan. En moyenne, dix personnes se sont présentées pour participer à chaque atelier. Et d'aucuns de regretter que certains manquent à l'appel. Comme dans l'atelier familles, où un militant de Luttes Solidarité Travail³, se dira déçu de l'absence de représentants du Service d'aide à la jeunesse. Comme dans l'atelier enseignement, où les enseignants hors enseignement supérieur faisaient figure de fantômes. Etonnant ? Pas tant, de l'avis de certains. Le dispositif du ministre fédéral a privilégié l'action par province. On comptait d'ailleurs parmi l'assemblée quelques travailleurs sociaux du CPAS de Namur. Pourtant le Rapport sur la pauvreté, en son temps, avait fait l'objet d'un accord de gouvernement. Et, de fait, les Régions et Communautés sont concernées au premier chef par les thématiques abordées... Sans leur participation, d'aucun craignent l'enterrement du rapport.

Les constats namurois, sont pourtant ceux, après dix ans, d'une paupérisation grandissante et d'une «rupture persistante entre le monde de la pauvreté et les mondes sociaux institutionnalisés qui sont censés leur venir en aide».

Coup de projecteur sur l'atelier famille

Les discussions dans l'atelier familles s'ouvriront sur ce constat d'une paupérisation accrue. Un point de vue unilatéralement partagé par tous les participants à l'atelier, tant par les travailleuses sociales, médiatrices de dettes, que par l'animatrice d'ATD Quart Monde ou par les militants de LST. « De plus en plus de personnes n'arrivent plus à assumer leurs charges minimales vitales créées par le coût de la vie ordinaire », constate une médiatrice. Au fil de la discussion, et loin des débats *in abstracto* d'experts « ès pauvreté », l'atelier s'engagera sur la voie d'une priorité à énoncer à l'assemblée: soutenir les lieux de paroles existants, notamment au sein des associations dans lesquelles les pauvres se reconnaissent, et favoriser des lieux de dialogue, de rencontre entre les plus pauvres et les travailleurs sociaux. Des travailleurs que l'on dira face à un paradoxe: celui de cheminer avec les personnes, de les accompagner d'une part et, d'autre part de contrôler, regrettant de disposer de moins de temps pour entendre les personnes. LST évoquera le mépris pour les plus pauvres renfermés au sein de certaines dispositions comme celles qui octroient des chèques pour la culture, le sport... obligeant les personnes à quémander, réduisant leurs libertés de choix.

Un point particulier sera ajouté comme deuxième priorité. Il concerne le placement des enfants. Si les avis divergeaient quant à l'intérêt du placement, les participants souhaiteraient ajouter une autre recommandation : s'il y a placement, qu'il soit bref et que l'on favorise d'emblée le retour en famille. Voilà l'exercice difficile clôturé, mais sans doute sa richesse était-elle ailleurs : dans la discussion elle-même, la confrontation des points de vue, la mise en brèche d'idées reçues.

Le député aux Affaires sociales de la province de Namur avait évoqué la matinée de rencontres comme un moment pour valider ou réorienter les moyens provinciaux. Il

avait au niveau de la famille, lancé la piste du renforcement du service «Le Lien», qui envoie au domicile des jeunes mamans en difficultés des puéricultrices pour leur apprendre certains gestes, ou la gestion d'un budget limité. Les débats en atelier auront dépassé « ces outils trop courts pour combattre la misère » pour entrer dans des considérations d'ensemble. Place à la parole, au dialogue dans le futur ?

1. Site : rapportpauvrete.10ans.be

2. [Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale](#), rue Royale, 138 à 1000 Bruxelles - tél. : 02 212 31 73

3. L'association [LST](#), « lieu de résistance à la pauvreté », a participé à la réalisation du rapport, il y a dix ans. Au travers d'ateliers, elle continue à suivre les réflexions. Adresse de la locale namuroise : rue Pépin, 27 à 5000 Namur - tél : 081 22 15 12

Voir aussi

Alter Echos n° 185

Les 10 ans du Rapport général sur la pauvreté : rencontres par province ▶▶

www.alterEchos.be - alter.Echos@alter.be